

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR VER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Sons générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° P19-0027263

(53734)

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2708

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KUATMI ABDALLAH

Date de naissance : 28/02/1958

Adresse : id

Tél. : id

Total des frais engagés

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 24/10/2020

Nom et prénom du malade : KUATMI ABDALLAH

Lien de parenté :  Lui-même

Nature de la maladie : Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 15/11/2020

Signature de l'adhérent(e) :

30 DEC. 2020

MUPRAS ACCUEIL

ACCUEIL

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/11/2020	C	-	0	<i>BEN MILOUD</i> DR. BEN MILOUD 105, Bd. El Moudawine Médi - CASABLANCA
27/11/2020	G	4	250.00	<i>BEN MILOUD</i> DR. BEN MILOUD

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE CASABLANCA</i>	27/11/2020	166.00

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES DR BEN MILOUD</i> 240, Bd. Brahim Roudani Maârif ... 05 22 26 76 26 / 05 22 25 39 6 ... 358050 4	27/11/2020		310.00

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	D 00000000 00000000 35533411	MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS      VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. CARIOU BELQADI Joëlle  
ENDOCRINOLOGIE METABOLISME  
Lauréate de La Faculté de PARIS

الدكتورة كاريو بلقاضي جووبل  
اختصاصية في أمراض الغدد والتغذية  
خريجة كلية الطب بباريس

M<sup>r</sup> KHATIM Abdellah

Casablanca, le :

27/11/2016

20.80x8 glucophage 500 1 matin - 1 soir  
  
few 6 mon

T = 166.40

Dr. CARIOU BELQADI Joëlle  
Endocrinologue  
Faculté de Médecine  
Maârif - CASABLANCA



119، شارع بئر انزاران - إقامة رمزي، باب (ب) الطابق الثاني - المعاريف - 20100 الدار البيضاء  
الهاتف : 05 22 99 26 53 - 05 22 23 84 84 - 05 22 98 14 67

119, Bd. BIR ANZARANE - Résidence RAMZI - Porte B 2ème Etage - Maârif - 20100 CASABLANCA

Tél.: 05 22 23 84 84 - 05 22 98 14 67 - 05 22 99 26 53 - E-mail : carioujoelle@yahoo.fr

H P B D H H C D H I S

20,80 20,90 20,80 20,80  
20,80 20,80 20,80 20,80

Dr. CARIOU BELQADI Joëlle

## **ENDOCRINOLOGIE METABOLISME**

Lauréate de La Faculté de PARIS

الدكتورة كاريو بلقاضي جووينيل

## إختصاصية في أمراض الغدد والتغذية

خريجة كلية الطب بباريس

<sup>m</sup> KHATMI Abdellah

### *Casablanca, le*

24.10.2020

HBAc- glycan  
det T: M: W

D: CARIOLU - BIRADI Joell  
ENDOCRINOLOGUE  
119, Bd. Bir Anzarane  
Tunis - CASABLANCA

**مختبر سالمي للتحاليل الطبية**  
**LABORATOIRE SALLMI D'ANALYSES MEDICALE**  
**MRI BENMILLOUD**  
240, Bd. Brahim Bourdani Maârif  
Tél.: 05 22 25 78 50 / 05 22 25 39 6  
Fax: 05 22 25 78 50 - Patente: 358050 4

119، شارع بئر انزردان - إقامة رمزي، باب (ب) الطابق الثاني - المعاريف - 20100 الدار البيضاء  
الهاتف : 05 22 98 14 67 - 05 22 23 84 84 - 05 22 99 26 53

119, Bd. BIR ANZARANE - Résidence RAMZI - Porte B 2ème Etage - Maârif - 20100 CASABLANCA  
Tél. : 05 22 23 84 84 - 05 22 98 14 67 - 05 22 99 26 53 - E-mail : carioujoelle@yahoo.fr



مختبر الصقلية للتحاليلات الطبية  
Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales

Laboratoire certifié ISO 9001 V.2008



7jours/7

Prélèvements à domicile  
sur rendez-vous

Dr. BENMLOUD Loubna. Médecin biologiste

Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé

Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

**FACTURE N° : 201000620**

Casablanca le 24-10-2020

**Mr Abdallah KHATMI**

Demande N° 2010240002

Date de l'examen : 24-10-2020

Analyses :

**Récapitulatif des analyses**

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
0106	Cholestérol total	B30	B
0110	Cholestérol HDL+ L D L	B80	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
	Glycémie à jeun	B30	B

Total des B : 240

TOTAL DOSSIER : 310DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent dix dirham s

Code INPE : 093000214  
AWB - Agence Rue Nassih Eddine  
RIB : 007 780 0003555000000328 25

LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALE  
Dr BENMLOUD  
240, Bd. Brahim Roudani Maârif  
Tél.. 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61 • Fax : 05 22 93 84 94 • Urgences : 06 68 181 182 • E-mail : sqallim@wanadoo.fr



7j / 7

Prélèvements à domicile  
 sur rendez-vous

Date du prélèvement : 24-10-2020 à 08:08

Code patient : 1901200005

Né(e) le : 08-02-1958 (62 ans)



Mr KHATMI Abdallah

Dossier N° : 2010240002

Prescripteur : Dr Joelle BELQADI CARIOU

## ASPECT DE SERUM

Aspect du sérum :

Normal

## BIOCHIMIE SANGUINE

15-12-2019

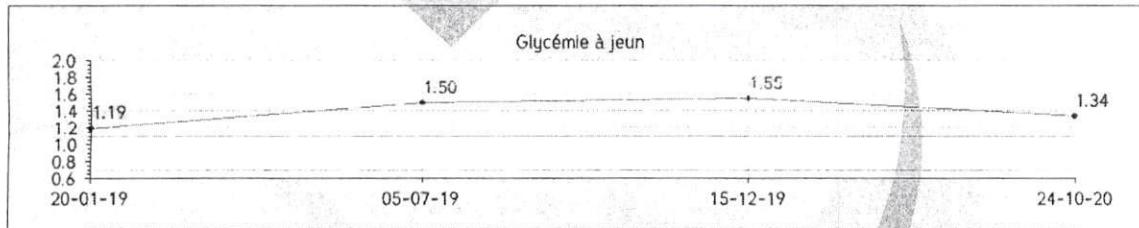
### Glycémie à jeun

(GLUCOSE GOD – PAP- KONELAB 30 – BIOLABO)

1.34 g/L  
 7.44 mmol/L

(0.70–1.10)  
 (3.89–6.11)

1.55  
 8.60



### Critères de diagnostic du diabète sucré (ADA 1997/OMS 1999)

Symptômes cliniques de diabète (polyurie, polydipsie, perte de poids inexplicable) associés à :

- Glycémie > 2 g/L à tout moment de la journée ou,
- Glycémie à jeun > 1.26 g/L soit 7.00 mmol/L sur les deux dosages consécutifs,

Temps	Valeur de référence	Impaired Fasting	Intolérance au glucose	Diabète sucré
A jeun	<1.10 g/L < 6.1 mmol/L	>1.10 g/L > 6.1 mmol/L	>1.10-1.26 g/L >6.1-7 mmol/L	>1.26 g/L > 7 mmol/L

- Glycémie > 2 g/L soit 11.1 mmol/L à la deuxième heure d'une HGPO (75 g glucose)

Validé par : Dr. BENMLOUD Loubna

LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALES  
 01 136000000  
 240, Bd. Brahim Roudani, Casablanca  
 Tél : 0522 25 78 25 / 0522 25 39 61 • Fax : 0522 98 84 94 • Urgences : 0668 181 182 • E-mail: labosqalli@gmail.com

Prélèvements à domicile  
 sur rendez-vous

2010240002 – Mr KHATMI Abdallah

15-12-2019

### Hémoglobine glyquée (HbA1c)

(HPLC: ADAMS A1C HA-8180V – ARKRAY)

\* Le résultat est sous réserve de l'inférence de paramètre modifiant : Durée de vie des hématies (hémorragie, hémolyse, transfusion et réticulocytose) - Maladie métaboliques, insuffisance rénale, hémoglobinopathies et médicaments. Dans ce cas il est souhaitable de pratiquer le dosage d'une autre protéine glyquée telle la Fructosamine.

6.30 %

6.50

### Variant Hb

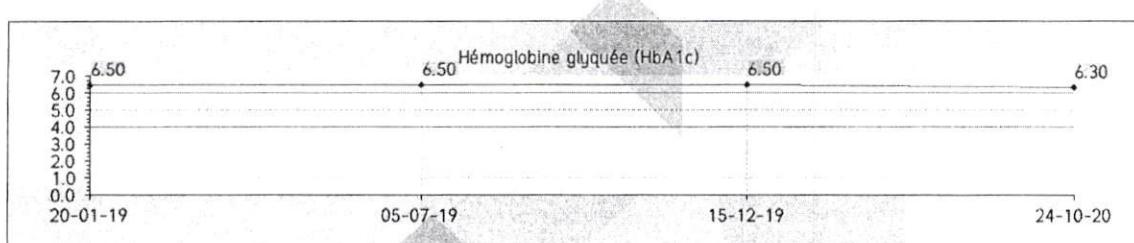
Estimation de la glycémie moyenne

### Absence de variant d'hémoglobine

1.34 g/L

(0.70-1.10)

1.40



#### Interprétation des résultats selon la standardisation du NGSP:

- 4 – 6 % ..... Intervalle non-diabétique (Sujet normal)
- < 6,5 % ..... Excellent équilibre glycémique (DNID)
- < 7 % ..... Excellent équilibre glycémique (DID)
- 8 – 10 % ..... Equilibre glycémique médiocre, action corrective suggérée
- > 10 % ..... Mauvais équilibre glycémique, action corrective nécessaire

#### « Stratégie médicamenteuse du contrôle glycémique du diabète de type 2 » selon la HAS2013.

##### Cas général:

- < ou = 7 % : La plupart des patients avec DT2
- < ou = 6,5 % : DT2 nouvellement diagnostiquée, dont l'espérance de vie est > 15 ans et sans antécédent cardio-vasculaire
- < ou = 8 % : DT2 avec comorbidité grave avérée et/ou une espérance de vie limitée (< 5 ans) avec des complications macrovasculaires évolutives ou ayant une longue durée d'évolution du diabète (> 10 ans) et pour lesquels la cible de 7 % s'avère difficile à atteindre car l'intensification médicamenteuse provoque des hypoglycémies sévères.

##### Patients avec antécédents (ATCD) cardio-vasculaires

- < ou = 7 % : Patients avec ATCD de complication macrovasculaire considérée comme non évoluée
- < ou = 8 % : Patients avec ATCD de complication macrovasculaire considérée comme évoluée : (IDM) avec insuffisance cardiaque- atteinte coronarienne sévère- atteinte polyartérielle (AOMI)- accident vasculaire cérébral récent (< 6 mois)

##### Patients avec insuffisance rénale (IRC)

- < ou = 7 % : IRC modérée (stades 3A et 3B)
- < ou = 8 % : IRC sévère ou terminale (stades 4 et 5)

##### Patiennes enceintes ou envisageant de l'être

- < 6,5 % : Avant d'envisager la grossesse
- < 6,5 % et glycémies < 0,95 g/l à jeun et < 1,20 g/l en postprandial à 2 heures : Durant la grossesse

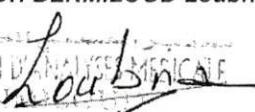
##### Personnes âgées

- < ou = 7 % Dites « vigoureuses » dont l'espérance de vie est jugée satisfaisante

- < ou = 8 % Dites « fragiles », à l'état de santé intermédiaire et à risque de basculer dans la catégorie des malades

- < ou = 9 % Dites « malades », dépendantes, en mauvais état de santé en raison d'une polyopathologie chronique évoluée génératrice de handicaps et d'un isolement social

Validé par : Dr. BENMLOUD Loubna

  
 LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MÉDICALES  
 Dr. BENMLOUD LOUBNA

7j/7

Prélèvements à domicile  
 sur rendez-vous

2010240002 – Mr KHATMI Abdallah

05-07-2019

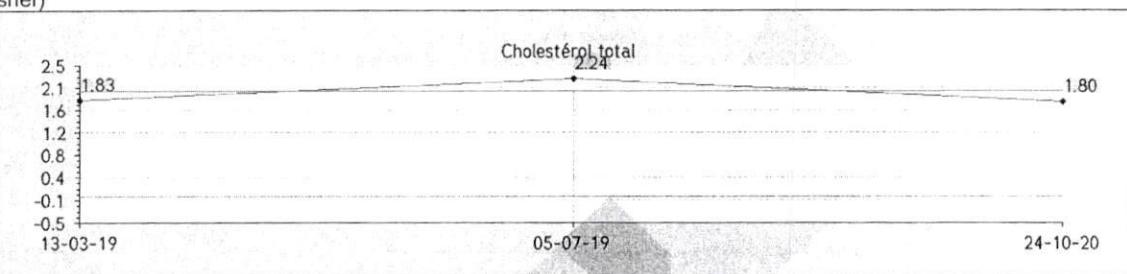
**Cholestérol total**

(Dosage Colorimétrique enzymatique – KONELAB 30 –  
 Thermo fisher)

1.80 g/l  
 4.64 mmol/L

(<2.00)  
 (<5.15)

2.24  
 5.77



05-07-2019

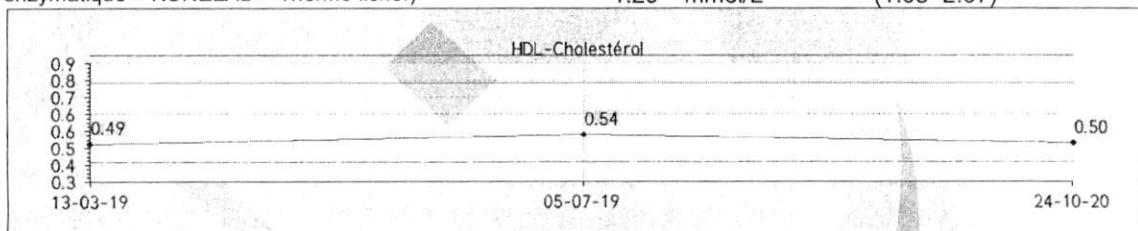
**HDL-Cholestérol**

(Dosage enzymatique – KONELAB – Thermo fisher)

0.50 g/L  
 1.29 mmol/L

(0.40–0.80)  
 (1.03–2.07)

0.54  
 1.40



05-07-2019

**Cholesterol non HDL**

1.30 g/l

1.70

Interprétation des niveaux de non-HDL-C en termes de risque :

- Au dessus de 2.20 g/l (5.7 mmol/L) Est considéré comme très élevé.
- 1.90 -2.19 g/l (4.9 -5.6 mmol/L) est considéré comme élevé.
- 1.60 -1.89 g/l (4.1 – 4.8 mmol/L) est considéré comme élevé.
- 1.30 -1.59 g/l (3.4 -4.0 mmol/L) est considéré comme idéal proche.
- Moins de 1.30 g/l (<3.4 mmol/L) est considéré comme idéal pour les personnes à risque de maladie cardiaque.
- En dessous de 1.00 g/l (En dessous de 2.6 mmol/L) est considéré comme idéal pour les personnes à très haut risque de maladie cardiaque.

05-07-2019

**RCT/HDL**

3.60

(0.00–4.50)

4.15

Validé par : Dr. BENMLOUD Loubna

  
 LABORATOIRE CHAOUKI D'ANALYSES MEDICALES

Prélèvements à domicile  
 sur rendez-vous

2010240002 – Mr KHATMI Abdallah

05-07-2019

**LDL-Cholestérol**

(Méthode directe sélective – KONELAB 30 – Thermo fisher)

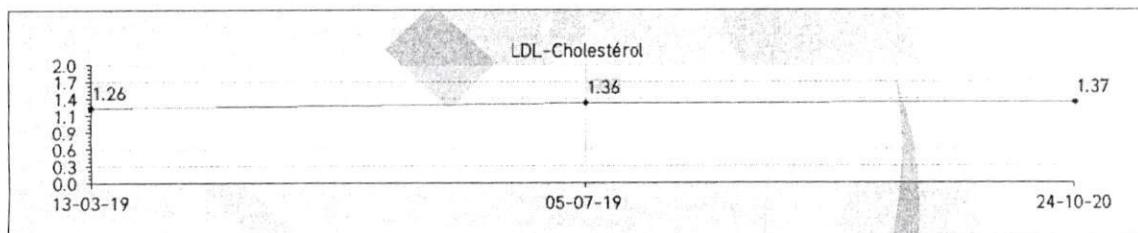
1.37 g/L  
 3.53 mmol/L

1.36  
 3.51

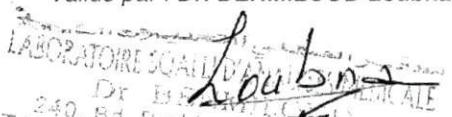
Valeurs cibles du LDL-Cholestérol selon les recommandations AFFSAPS de mars 2005 :

- 0 Facteur de risque :  $LDL < 2,20 \text{ g/L}$  ( $5,70 \text{ mmol/L}$ )
- 1 Facteur de risque :  $LDL < 1,90 \text{ g/L}$  ( $4,90 \text{ mmol/L}$ )
- 2 Facteurs de risque :  $LDL < 1,60 \text{ g/L}$  ( $4,14 \text{ mmol/L}$ )
- Plus de 2 facteurs de risque :  $LDL < 1,30 \text{ g/L}$  ( $3,36 \text{ mmol/L}$ )
- Antécédent de maladie cardiovasculaire avérée :  $LDL < 1,00 \text{ g/L}$  ( $2,58 \text{ mmol/L}$ )

Facteurs de risque : Diabète, Tabac, HTA, Obésité, Age > 60 ans, HDL < 0,40 g/L, Sédentarité, ATCD de maladie cardiovasculaire familiale.



Validé par : Dr. BENMLOUD Loubna

  
 LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MÉDICALES  
 240, Bd. Brahim Roudani (ex Route d'El Jadida) Maarif Extension, Casablanca.  
 Tel : 0522 25 78 25 / 0522 25 39 61 • Fax : 0522 98 84 94 • Urgences : 0668 181 182 • E-mail : labosqalli@gmail.com  
 IF : 18801592 • TP : 35805014 • ICE : 001728083000020 • CNSS : 4981008 • CODE INPE : 093000214